

Orientations

Orientation 3.7.2 Valoriser un patrimoine culturel exprimant le caractère du parc national

Contexte

Au côté de la Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (FACIM), les communes se sont engagées dans un important programme de préservation et de mise en valeur de leur patrimoine culturel. A travers les Pays d'Art et d'Histoire, qui concernent chacune des deux vallées de Vanoise, l'accent a été mis sur cinq thématiques donnant lieu à un important programme d'animations : le patrimoine fortifié, le patrimoine religieux, le patrimoine architectural des stations de ski, le patrimoine rural « d'en haut » et le patrimoine gastronomique. Du fait d'une occupation humaine précoce, les vallées de Vanoise abritent également un riche patrimoine archéologique.

Le caractère du parc national exprime à la fois les traits marquants du paysage et le patrimoine culturel – matériel ou immatériel – qui lui est directement relié. C'est le cas de tout ce qui a trait à la vie en alpage et au pastoralisme (chalets d'alpage, savoirfaire dans la conduite de l'herbe et des animaux, production des fromages, organisation sociale de « la vie en haut », races animales locales et produits du terroir). Le caractère de montagne apprivoisée s'exprime aussi dans les usages de l'eau qui méritent d'être mieux connus et valorisés (techniques, organisation sociale, équipements spécifiques). Les vergers de Tarentaise forment des paysages humanisés originaux, très visibles en fond de vallée. Ils abritent un patrimoine de variétés fruitières locales exceptionnel (Voir l'orientation 3.3.3).

La traversée de la montagne, puis son exploration, constituent un autre trait marquant associé à un riche patrimoine : itinéraires de passage historiques (cols emblématiques, « passage d'Hannibal », route du sel et du Beaufort...), voies d'alpinisme classiques...

Enjeux

Cette orientation s'inscrit à l'articulation des enjeux Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines et Rechercher une meilleure maîtrise de l'évolution des paysages et de l'occupation du sol pour maintenir la qualité du territoire, qui relèvent de missions fondamentales du parc national.

Lignes directrices de l'orientation

- Poursuivre les programmes de restauration et de mise en valeur engagés avec la Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (FACIM).
- Poursuivre les travaux de recherche ethnologiques, historiques et archéologiques afin d'approfondir la connaissance des éléments constitutifs du caractère du parc national, pour être en capacité de mieux les préserver et de les valoriser.
- Valoriser le patrimoine associé au pastoralisme auprès des visiteurs en recherchant des retombées économiques directes pour l'agriculture.
- Restaurer les éléments matériels les plus significatifs des cheminements à travers la montagne (chemins, murets, oratoires, abris, refuges) en proposant leur valorisation en situation.
- Valoriser le patrimoine archéologique à l'échelle de chaque vallée.

Orientations

- Développer l'information du public et la valorisation du patrimoine culturel préférentiellement par des démarches d'animation, de restitution des inventaires et de valorisation in situ pour éviter la création de nouvelles structures lourdes telles que des musées.

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
3.7.2.a - Compléter les études ethnologiques, historiques et archéologiques, les prospections et les inventaires	Mise en place de programmes et de protocoles*, valorisation des résultats		DRAC, Conservation départementale du patrimoine, associations locales
3.7.2.b - Recueillir et valoriser les savoir-faire du territoire comme la taille des arbres fruitiers, les usages de l'eau, les techniques traditionnelles du bâti et de la construction des chemins, les savoir-faire muletiers. Recueillir des témoignages oraux sur la vie en alpage, les usages de l'eau, le passé minier...	Animation, mise en place de programmes, valorisation des résultats	Mise à disposition de fonds documentaires	Conservation départementale du patrimoine, associations locales, Musée Savoisien, FACIM, APTV, SPM
3.7.2.c - Restaurer le petit patrimoine rural, le bâti d'alpage, les chapelles, les ouvrages...	Soutien aux initiatives	Maîtrise d'ouvrage du petit patrimoine communal	Propriétaires, Conservation départementale du patrimoine, associations locales
3.7.2.d - Soutenir la réfection des toitures en matériaux traditionnels	Conseil, appui financier	Contribution financière conjointe à celle de établissement public du parc national	Département, SDAP, CAUE

Orientations

3.7.2.e - Collecter et conserver les outils et petits matériels traditionnellement utilisés	Soutien initiatives, valorisation	Initiative, aide aux associations	Associations locales
Autres mesures contractuelles contribuant à l'orientation			
Mesures 3.1.2.b / 3.1.2.c / 3.1.3.d / 3.1.3.f / 3.2.1.i / 3.3.3.e			

Référence ID de l'article : #4918

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-14 09:33